



Processus simplifié - Travailleurs qualifiés (fédéral) et gens d'affaires

Appendice A - Singapour

Payez les Frais

Voir la section sur les frais sur le site Web ou le *Guide d'instructions* pour calculer vos frais. **Ne joignez pas de somme en espèces.** Le paiement peut être effectué en dollars canadiens ou en dollars de Singapour.

- Les paiements en dollars canadiens doivent être effectués par traite bancaire tirée sur une banque située au Canada et libellé à l'ordre du Receveur général du Canada.
- Les paiements en dollars de Singapour doivent être effectués par mandat ou par traite bancaire tirée sur une banque de Singapour et libellé à l'ordre du Haut-commissariat du Canada.

Nota : Veuillez consulter notre site Web (www.dfait-maeci.gc.ca/asia/singapore) pour le montant exact en dollars de Singapour compte tenu de la fluctuation du taux de change.

Postez la demande

Placez tous vos documents dans une enveloppe cachetée et expédiez-la à l'adresse suivante :

Section visa

Haut-Commissariat du Canada

One George Street

#11-01

Singapour 049145